

POUR NOUS JOINDRE

DIRECTRICE MUNICIPALE :

Marie-Josée Mathieu 418-397-4772
Télécopieur 418-397-1555
Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com

ÉMISSION DES PERMIS FEUX :

Alain Busque 418-397-4358

Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00



370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

www.stjosephdeserables.com

Rédaction : Marie-Josée Mathieu

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à vous tous,

Un moment de plus pour se rencontrer et fraterniser, voilà le but des organisateurs du brunch des Joséabliens; mission accomplie. Beaux moments passés en belle compagnie, merci Gaetane Lessard, Mélanie Jacques, Mélanie Roy, Roxanne Nadeau, Marie-Josée Mathieu.

Déjà un an que les membres du conseil et moi-même sommes en poste, certains dossiers ont été retardés d'autre démarrés, mais dans l'ensemble le développement et l'entretien de la municipalité vont bon train. La nouvelle accréditation MADA nous donne accès à de nouvelles sources d'aide financière. La bonne santé financière de notre municipalité s'en trouve enrichie.

Bonne semaine

P.S. Soyez vigilant, car vendredi c'est la journée des petits monstres.

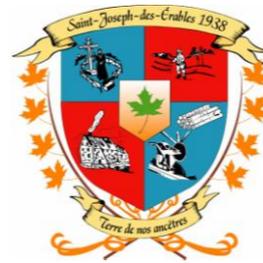
Jeannot Roy, maire

Copie dudit règlement est disponible pour consultation, au bureau de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107^e Rue à Beauceville ainsi qu'au bureau de la municipalité, 370-A, rang des Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce vingt-huitième jour du mois d'octobre 2014.

Marie-Josée Mathieu

Marie-Josée Mathieu
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

Tél. : (418) 397-4772 Téléc. : (418) 397-1555

municipalité@stjosephdeserables.com - www.stjosephdeserables.com



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

Tél. : (418) 397-4772 Téléc. : (418) 397-1555

municipalité@stjosephdeserables.com - www.stjosephdeserables.com

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance régulière du 8 octobre 2014, le Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche a adopté le règlement numéro 174-14 « *Règlement fixant les modalités de la prise en charge par la MRC Robert-Cliche des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection lorsque le moyen de désinfection est le rayonnement ultraviolet* »

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance régulière du 8 octobre 2014, le Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche a adopté le règlement numéro 175-14 « *Règlement définissant les modalités de visite de propriétés et d'émission des permis et certificats d'autorisation* »

Copie dudit règlement est disponible pour consultation, au bureau de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107^e Rue à Beauceville ainsi qu'au bureau de la municipalité, 370-A, rang des Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce vingt-huitième jour du mois d'octobre 2014.

Marie-Josée Mathieu

Marie-Josée Mathieu
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ **AVIS PUBLIC**

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Aux personnes intéressées par la révision du Plan d'urbanisme et le remplacement des règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables.

Avis public est donné que lors d'une séance ordinaire qui s'est tenue le 6 octobre 2014, le conseil de la municipalité a adopté les projets de règlements suivants :

a) Projet de règlement du Plan d'urbanisme no 200-14

Le *Plan d'urbanisme* est un document de planification réalisé par la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables en matière d'aménagement du territoire. Il s'agit d'un outil de gestion important puisqu'il établit les lignes directrices de son organisation spatiale et physique desquelles découle une vision d'ensemble du territoire. Ce règlement remplace l'actuel *Plan d'urbanisme no 107-90*, dans le cadre d'une révision quinquennale.

b) Projet de règlement de Zonage no 201-14

Le règlement de *Zonage* vise à découper le territoire en différentes zones et régir pour chacune d'elles les usages et les constructions. Ce règlement remplace l'actuel règlement de *Zonage no 108-90* dans la cadre d'une révision quinquennale.

c) Projet de règlement de Lotissement no 202-14

Le règlement de *Lotissement* vise à encadrer les opérations cadastrales sur le territoire, notamment en régissant les dimensions des lots et les tracés de rue. Ce règlement remplace l'actuel règlement de *Lotissement no 109-90* dans le cadre d'une révision quinquennale.

d) Projet de règlement de Construction no 203-14

Le règlement de *Construction* permet à la municipalité de réglementer les matériaux autorisés et prohibés sur le territoire, la façon de les assembler, ainsi que de régir les éléments de protection ou de fortification des constructions. Ce règlement remplace l'actuel règlement de *Construction no 111-90*.

e) Projet de règlement fixant les conditions d'émission des permis et des certificats no 204-14

Le règlement sur les *Conditions d'émission des permis de construction* permet à la municipalité d'imposer le respect de certaines exigences avant qu'un permis de construction soit accordé. Ce règlement remplace l'actuel règlement sur les *Permis et certificats no 112-90*.

Une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlements aura lieu le jeudi 13 novembre à 19h30, à la salle du Conseil, située au 370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables. Les projets de règlements et les résultats de leur adoption seront présentés lors de cette assemblée et la municipalité entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Tous les projets de règlements cités ci-haut peuvent être consultés au bureau municipal, situé au 370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables, durant les heures d'ouverture normales du bureau. **Vous trouverez ci-joint un résumé du Plan d'urbanisme..**

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce vingt-huitième jour du mois d'octobre 2014.

Marie-Josée Mathieu
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Chronique des aînés

Je joins à ce bulletin le plan d'action MADA, Municipalité Amis Des Aînés, 2015-2017. Vous trouverez les actions que notre municipalité ces fixés pour les années à venir.

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 3 novembre à 19h30.